

Le 27.03.2014 à 11h36. Mis à jour le 30.03.2014 à 18h30

## Trouver les règles de l'harmonie entre l'ancien et le moderne

Il est d'ailleurs paradoxal, mais malheureusement assez fréquent, comme on l'a vu à Provins, de remuer ciel et terre pour obtenir l'inscription de sa ville au patrimoine mondial de l'Unesco et, peu de temps après, accorder des permis de construire au pied des remparts.

### ALAIN DE LA BRETESCHE

Président délégué de [Patrimoine Environnement](#)

(1)

*«Je ne veux pas être le ministre des vieilles pierres»,* disait, à son entrée rue de Valois, Renaud Donnedieu de Vabres, le 31 mars 2004. Il est vrai, à la décharge de l'intéressé, que le ministre de la culture est aussi celui de l'architecture, que les réalisations des grands architectes d'aujourd'hui seront le «patrimoine» de demain et que c'est un truisme, depuis Victor Hugo, d'opposer en ce domaine les anciens et les modernes. L'accusation de «muséification» de notre territoire national provient aujourd'hui de deux courants.

**Les grands architectes**, tout d'abord, qui ont du mal à admettre que, pour construire des tours qui font la renommée d'une agence, il vaut mieux aller à Shanghai qu'à Paris. Et pourtant, les surcoûts de payer à quelques grands du BTP des loyers exorbitants.

**Certains élus locaux**, qui n'ont pas compris que l'on peut être un protecteur du patrimoine et poursuivre le développement de sa cité. Conseillons à ces maires de regarder ce qui se passe dans des villes comme Bordeaux, Troyes, ou La Rochelle. Il est d'ailleurs paradoxal, mais malheureusement assez fréquent, comme on l'a vu à Provins, de remuer ciel et terre pour obtenir l'inscription de sa ville au patrimoine mondial de l'Unesco et, peu de temps après, accorder des permis de construire au pied des remparts.

Ces deux lobbys usent de tous les moyens parlementaires pour se libérer des normes : on appelle cela «l'urbanisme de projet». Le projet prime sur la norme. Reste à voir comment les tribunaux concilieront le droit et le projet. Comment, sans entrer dans des querelles d'Allemand, essayer de s'élever pour converger ? Soyons d'abord cohérents : l'encre des lois Grenelle, qui ont voulu empêcher que la ville fasse disparaître la campagne, est à peine sèche. Nous savons qu'il faudra désormais reconstruire la ville dans et sur la ville.

Cela veut dire : restaurer ce qui peut l'être, faire en sorte que les deux à trois mille logements vacants de chacune de nos villes moyennes soient de nouveau habitables, et aussi trouver les règles de l'harmonie entre ce qui est ancien et ce qui, pour un temps, sera moderne. Les bons architectes le savent et le disent : il est plus difficile, mais aussi beaucoup plus stimulant, de créer un projet avec des contraintes que de construire dans un désert.

**Parlons ensuite économie.** À l'heure où Paris est détrôné par Londres comme première destination touristique mondiale, il serait sans doute temps de plus nationales : 80% des visiteurs de monuments se rendent dans 5% de ceux-ci. Où est donc l'Olivier Guichard du moment, qui remettra à l'ordre du jour l'aménagement du territoire ?

**Parlons ensuite démocratie** : Jacques Chirac a fait entrer dans la Constitution la Charte de l'environnement. L'article 7 de cette charte, appliqué depuis quatre ans à plusieurs reprises par le Conseil constitutionnel, affirme que, lorsque le cadre de vie est en cause, le public doit être convié à l'élaboration de la décision des élus. N'est-ce pas là le progrès qui permettra à ceux qui reconnaissent leur identité dans le passé, sans pour autant refuser le progrès, de s'exprimer et de se faire entendre ?

(1) Également président de la Coordination des fédérations des associations de culture et de communication ([Cofac](#))

- ▶ La France muséifiée ?
- ▶ Des musées à l'infini
- ▶ De Jules César à Frank Gehry, la culture, clé de notre avenir
- ▶ « La ville historique rénovée perd de son authenticité »